

Thème : Évaluation des acquis des élèves**Exposé du cas**

Depuis le début de l’année, vous avez réussi à motiver deux élèves de quatrième en difficulté. Vous avez constaté leur implication lors des séances de mathématiques et vous avez remarqué qu’ils ont progressé.

Vous préparez un devoir sur table et vous craignez que beaucoup des contenus évaluant les notions au programme de quatrième soient hors de portée de ces deux élèves.

Question

Que pourriez-vous envisager pour l’évaluation des compétences mathématiques de ces deux élèves ?

Documentation fournie avec le sujet

Document 1 : extrait du document ressource pour le socle commun dans l’enseignement des mathématiques au collège (mai 2011)

Trop d’élèves de collège se révèlent incapables de réussir les devoirs de contrôle destinés à mesurer la maîtrise du programme. Le socle commun ayant vocation à permettre à tout élève de tirer profit de l’enseignement reçu, on doit donc, pour les élèves en difficultés sur les acquisitions prévues par le programme, pouvoir évaluer les capacités qu’ils ont construites. [...] Par ailleurs, l’évaluation de compétences est par nature positive : elle consiste à attester, au fur et à mesure de leur construction par un élève, la maîtrise de diverses compétences. Il s’agit donc de pointer des réussites progressives et non des manques.

Document 2 : Séverine Le Bastard Landrier (chargée d’études au Céreq), “L’expérience subjective des élèves de seconde : influence sur les résultats scolaires et les vœux d’orientation”

Les travaux précurseurs de Rosenthal & Jacobson (1968), ayant mis en évidence l’effet “Pygmalion”, encouragent les enseignants à maintenir un niveau d’exigence élevé avec de fortes attentes. On sait par ailleurs que les enseignants ayant en charge des classes de niveau scolaire faible ont tendance à adapter leurs exigences au niveau de leurs élèves. Par conséquent, ces derniers réalisent de moindres performances par rapport à ceux qui fréquentent des classes dont le niveau est hétérogène ou élevé (Duru-Bellat & Mingat, 1997). Le défi pour l’enseignant serait alors de créer des situations de réussite ou d’assouplir son niveau d’exigence en fonction des difficultés des élèves pour augmenter la fréquence des réussites et améliorer leur estime de soi, sans porter atteinte au niveau d’attente qui demeure élevé. Cet assouplissement devant être considéré comme une étape dont l’objectif est de motiver l’élève et lui permettre d’aborder de nouvelles notions avec un minimum d’estime de soi.

Une seconde piste pour les enseignants est relative au jugement scolaire : les travaux de Bressoux & Pansu (2003) soulignent qu’à niveau initial donné, plus le jugement scolaire est favorable, plus l’élève a une perception positive de sa compétence scolaire. À noter que cet effet va au-delà du sentiment de compétence scolaire : lorsque le jugement est favorable, l’élève a également davantage tendance à se sentir à l’aise dans ses relations aux autres et à se percevoir comme quelqu’un qui se conduit bien. Ce constat n’est pas anodin dans la mesure où nous avons constaté que l’estime de soi scolaire influence de manière significative les résultats scolaires. Il invite alors les enseignants à la plus grande prudence dans leur tâche quotidienne d’évaluation qui ne touche pas seulement l’élève mais sa personne en tant que telle.